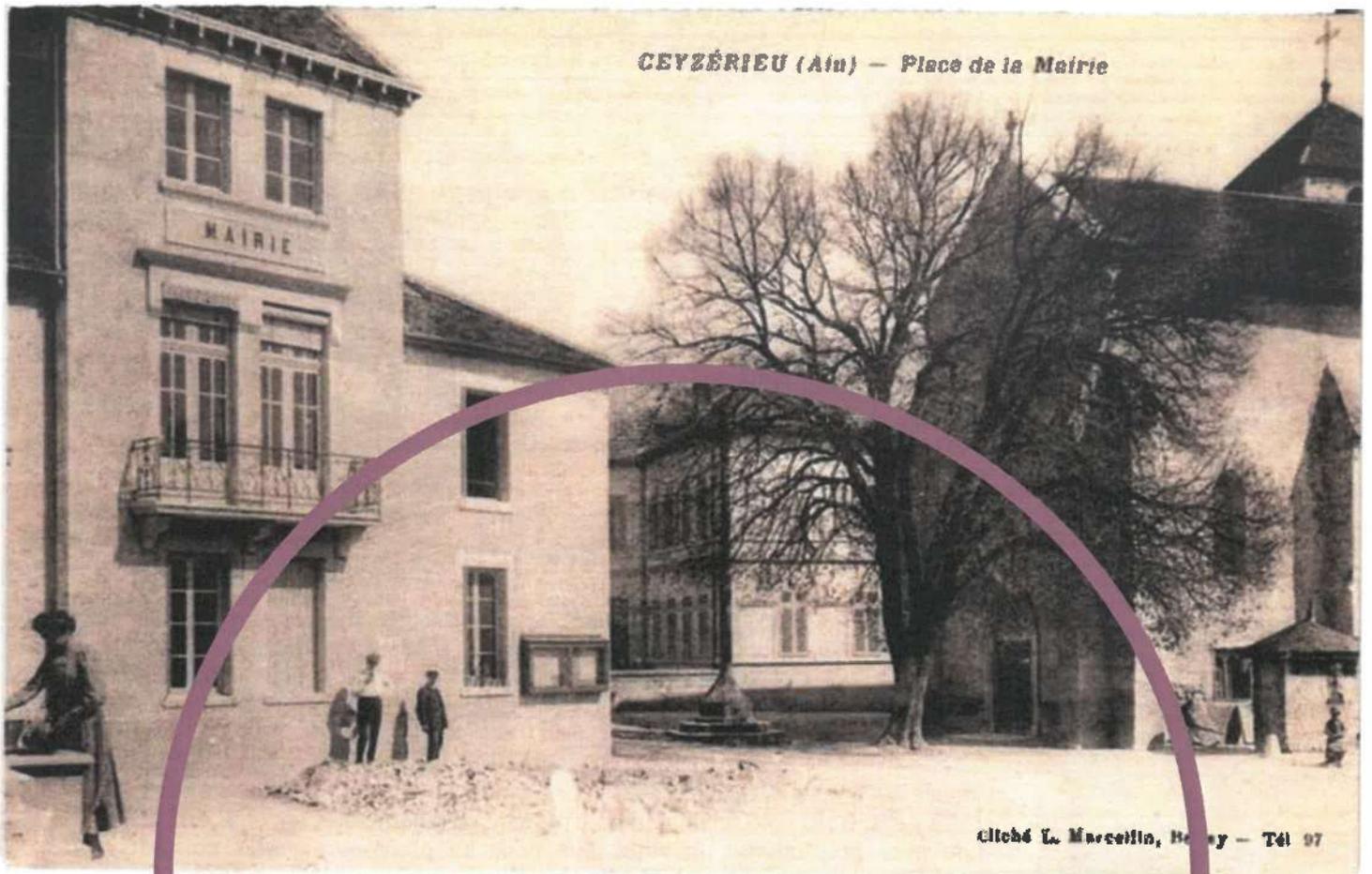


CEYZÉRIEU (Ain) – Place de la Mairie



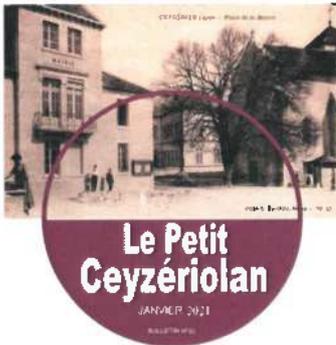
Cliché L. Marcello, Henry – Tél 97

Le Petit Ceyzériolan

HIVER 2020 – 2021

BULLETIN N°01





**Bulletin d'information
Communale de la Mairie de
Ceyzérieu (Ain).**

Directrice de publication :
Keller Myriam

Comité de rédaction :
Daligand Christian, Richoz
Monique, Chaboissier Michèle,
Keller Myriam, Bange Tracy,
Brochet Pierre, Dupas Jean-Yves,
et Barlet Christian.

Crédit photos :
Keller Myriam, Foyer Rural, Alain
Roeland, Joël Raoult, Jérôme
Pruniaux, Michèle Chaboissier,
Régine Guillet, Martine Keller.

Réalisation :
Tracy Bange, Myriam Keller

Distribution :
Conseillers Municipaux

Impression :
Par nos soins

Sommaire :

Vie communale	P.3
Les commissions	P.9
Les projets	P.20
Histoire & patrimoine	P.22
Les associations	P.25
La Parole est à vous	P.30
Divers	P.35

édito



Chères Ceyzériolanes, Chers Ceyzériolans,

C'est avec grand plaisir que je viens vous présenter mes vœux pour 2021. Évidemment, j'y associe le conseil municipal et les agents communaux avec qui nous travaillons depuis le 23 mai dernier. Je les remercie pour leur travail car, quelle que soit leur fonction, ils œuvrent pour rendre notre commune plus agréable pour le bien-être de tous.

L'année 2020 restera certainement dans nos mémoires comme celle des épreuves et des défis. Nous voici à l'aube d'un troisième confinement et devons continuer à vivre avec précautions. Un virus, que nous ne prenions pas très au sérieux initialement, a modifié nos habitudes de vie et de travail, suscitant aussi légitimement notre inquiétude pour les plus fragiles d'entre nous.

Je veux d'abord retenir que la solidarité sous toutes ses formes nous a permis de traverser les instants les plus difficiles. Nous avons pu compter, encore une fois, sur l'engagement de bénévoles et de professionnels très sollicités : soignants, services de sécurité et de secours, commerçants, agriculteurs, enseignants, agents du service public...

Merci encore une fois pour chaque geste, chaque attention. Merci aux Ceyzériolans compréhensifs et patients durant cette période délicate et inédite.

Courage à nos associations privées d'activités. Gardez toute votre motivation et l'envie de proposer de belles animations lors de jours meilleurs.

Souhaitons que l'entraide déployée, le regain d'intérêt pour les circuits courts et les produits locaux perdurent bien au-delà de cette crise, et que nous soyons toujours en capacité de faire bloc, avec humanité et bon sens, dans l'avenir.

Le printemps a également été le moment du renouvellement des équipes municipales, à Ceyzérieu comme dans toute la France. Je veux à nouveau saluer le travail des élus sortants et de nos prédécesseurs. Nous sommes tous de passage dans cette responsabilité. Il ne faut jamais l'oublier et ne pas obérer l'avenir pour nos successeurs.

Les chantiers de cette mandature seront importants et chacun devra s'investir. L'intérêt général sera la boussole de votre équipe municipale et sa circulaire de campagne son fil conducteur.

Bonne lecture de votre Bulletin municipal, prenez soin de vous et des autres, prenez plaisir à faire vivre notre belle commune !

Avec mon dévouement,
Myriam KELLER
Maire de Ceyzérieu

1- Vie municipale

L'ÉQUIPE MUNICIPALE

L'Exécutif



Myriam KELLER - Maire
Vice-Présidente de la CC Bugey-Sud
Présidente de toutes les commissions
municipales - Secteur : Senoy



Catherine TROÏANO - 2^{ème} adjointe
Vice-Présidente de la commission : scolaire,
périscolaire et jeunesse
Membre des commissions : Finances,
administration et ressources humaines / Créer du
lien et vie locale. - Secteur : Avrissieu

Bernard BLASER - 1^{er} adjoint

Membre des commissions à la CCBS : Cycles de
l'eau et Voirie.

Vice-Président des commissions : voirie, réseaux
et sécurité / bâtiments, urbanisme et PLU.

Membre des commissions : Appels d'offres / Finances,
administration et ressources humaines. - Secteur : Ardosset

**Jean-Yves DUPAS** - 3^{ème} adjoint

Vice-Président de la commission : finances,
administration et ressources humaines

Membre des commissions : Appels d'offres /
Créer du lien et vie locale / Communication et
informations. - Secteurs : Samissieu et Bossieu

Délégué : SIEA (Syndicat intercommunal d'électricité et e-
communication de l'Ain).



LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



Tracy BANGE
Secteurs : Barbillieu et Lapière
Vice-Présidente de la commission :
Communication et informations.
Membre des commissions : Bâtiments,
Urbanisme, PLU / Créer du lien et vie locale / Voirie, réseaux,
sécurité / Scolaire, Périscolaire et jeunesse / Environnement et
développement durable.

Pierre BROCHET

Secteurs : Chavoley et Morgnieu

A intégré le conseil municipal le 11 décembre
2020, suite de la démission de Lamia GILARDINO

Membre des commissions : Communication et
informations / Créer du lien et vie locale / Scolaire, Périscolaire et
jeunesse.



Michèle CHABOISSIER
Secteur : Bourbouillon
Vice-Présidente de la commission : Action
sociale (CCAS)
Membre des commissions : Créer du lien et vie
locale / Voirie, réseaux, sécurité / Scolaire, Périscolaire et jeunesse /
Communication et informations / Environnement et développement
durable.

Gilles CHARVIN

Secteur : La Croix du Mort

Membre des commissions : Voirie, réseaux,
sécurité / Scolaire, Périscolaire et jeunesse /
Bâtiments, Urbanisme, PLU / finances,
administration et ressources humaines / Appels d'offres.



Pierre GUILLET
Secteur : Archaille
Membre des commissions : Voirie, réseaux,
sécurité / Scolaire, Périscolaire et jeunesse /
Créer du lien et vie locale.



Angélique LATHUILLIÈRE
Secteurs : Croulet et Sur les Roches
Membre des commissions : Scolaire, Périscolaire
et jeunesse / Créer du lien et vie locale /
Bâtiments, Urbanisme, PLU.

Jean-Christophe PARENTHOUX

Secteur : Aignoz

Vice-Président de la commission : Créer du lien
et vie locale

Membre des commissions : Bâtiments,
urbanisme, PLU / Action sociale (CCAS).

**Romain POINSIGNON**

Secteur : Route d'Ardosset

Vice-Président de la commission : Environne-
ment et développement durable

Membre des commissions : Bâtiments, Urba-
nisme, PLU / Voirie, réseaux, sécurité.

**Monique RICHOTZ**

Membre des commissions : Environnement et développement
durable / Action sociale (CCAS) / Communication et
informations - Secteurs : Grammont et le Catton.

Les conseillers municipaux
de la minorité

Bernard REUTER
Bernard-Pierre NANTERME

1- Vie municipale

LES COMMISSIONS

Par délibération en date du 19 juin 2020, le Conseil Municipal a fixé le nombre et les intitulés des commissions. Les commissions sont créées pour la durée du mandat municipal. De nouvelles commissions peuvent être créées en cours de mandat en fonction des besoins et sur délibération du Conseil municipal. Toutes les commissions prennent fin avec la fin du mandat des élus du Conseil municipal.

VOIRIE / EAU & ASSAINISSEMENT / SECURITE & DEPLACEMENTS / SANTE

Ses compétences :

- Programmation des travaux d'entretien des routes communales.
- Pré-instruction des demandes déposées et liées à la voirie communale (Déclarations d'Intention de Commencement de Travaux (DICT), modification de la circulation suite à une demande de raccordement, ...).
- Réflexion et programmation des mesures de sécurité sur le territoire du village (sécurité routière, biens dégradés présentant un danger pour les personnes et autres biens, ...).
- Gestion et entretien du cimetière.
- Initie les projets, émet un avis et se prononce sur les questions relatives aux secours aux biens et aux personnes, aux plans de prévention.

Ses membres :

Président : KELLER Myriam
 Vice-président : BLASER Bernard
 BANGE Tracy, GUILLET Pierre, CHABOISSIER Michèle,
 CHARVIN Gilles, POINSIGNON Romain

ENVIRONNEMENT / DEVELOPPEMENT DURABLE / CITOYENNETE

Ses compétences :

- Gestion des questions relatives à l'environnement.
- Initie les projets, émet un avis et se prononce sur les questions relatives à la gestion des déchets, à la sensibilisation et à la protection de l'environnement.
- Préservation et valorisation des zones remarquables de la commune.
- Valorisation du patrimoine historique et des traditions locales.

Ses membres :

Président : KELLER Myriam
 Vice-président : POINSIGNON Romain
 Membres du Conseil municipal : CHABOISSIER Michèle,
 BANGE Tracy, RICOZ Monique



CRÉER DU LIEN / VIE LOCALE

Ses compétences :

- Réflexions sur les actions à mettre en œuvre sur le village pour redynamiser la vie locale.
- Organisation d'événements et activités culturelles.
- Relation et relais avec les associations locales.
- Emet un avis et se prononce sur les questions relatives à l'animation, les fêtes et les cérémonies en étant garant du protocole.

Ses membres :

Président : KELLER Myriam
 Vice-président : PARENTHOUX Jean-Christophe
 Membres du Conseil municipal : TROIANO Catherine,
 GUILLET Pierre, LATHUILLIERE Angélique, DUPAS Jean-Yves, BROCHET Pierre



ACTION SOCIALE

Ses compétences :

- Définition de la politique sociale mise en œuvre par le CCAS et le Centre social, notamment dans la recherche et dans la mise en place d'actions spécifiques concernant l'aide et le soutien aux personnes en difficulté.
- Gestion des actions en faveur des aînés.

Ses membres :

Président : KELLER Myriam
 Vice-président : CHABOISSIER Michèle
 Membres du Conseil municipal : RICOZ Monique,
 PARENTHOUX Jean-Christophe, BROCHET Pierre

1- Vie municipale

LES COMMISSIONS

SCOLAIRE / PERISCOLAIRE / JEUNESSE

Ses compétences :

- Initie les projets.
- Emet un avis et se prononce sur les questions relatives à la vie scolaire et périscolaire, au restaurant scolaire, à l'ALSH périscolaire, aux ATSEM, aux relations avec les enseignants des écoles élémentaire et maternelle.
- Réflexion et mise en œuvre d'actions pour la jeunesse et la petite enfance.

Ses membres :

Président : KELLER Myriam
 Vice-président : TROIANO Catherine
 Membres du Conseil municipal : LATHUILLIERE Angélique, CHABOISSIER Michèle, CHARVIN Gilles, GUILLET Pierre, BANGE Tracy

BATIMENTS / URBANISME / PLU

Ses compétences :

- Programmation des travaux afférents à la création et à l'entretien des infrastructures et bâtiments communaux.
- Gestion des demandes d'autorisation d'urbanisme.
- Elaboration et coordination de la révision du PLU.

Ses membres :

Président : KELLER Myriam
 Vice-président : BLASER Bernard
 Membres du Conseil municipal : BANGE Tracy, PARENTHOUX Jean-Christophe, LATHUILLIERE Angélique, CHABOISSIER Michèle, CHARVIN Gilles, POINSIGNON Romain

INFORMATION / COMMUNICATION / HISTOIRE TRADITIONS

Ses compétences :

- Élaboration du bulletin municipal.
- Gestion du site de la mairie et des réseaux sociaux.
- Organisation de rencontres citoyennes .
- Contact avec la presse.

Ses membres :

Président : KELLER Myriam
 Vice-président : BANGE Tracy
 Membres du Conseil municipal : DUPAS Jean-Yves, CHABOISSIER Michèle, RICHOZ Monique, BROCHET Pierre

FINANCES / ADMINISTRATION / PERSONNEL

Ses compétences :

- Préparation et élaboration des documents financiers de la Commune (Budgets primitifs, décisions modificatives, comptes administratifs).
- Examen des demandes de subventions des associations
- Gestion de la dette et des emprunts.
- Organisation et fonctionnement des services publics communaux.
- Gestion du personnel communal.
- Réflexion sur la création de nouvelles Commissions.
- gestion des assurances.

Ses membres :

Président : KELLER Myriam
 Vice-président : DUPAS Jean-Yves
 Membres du Conseil municipal : BLASER Bernard, TROIANO Catherine, CHARVIN Gilles

La commission citoyenne...

Une commission citoyenne est **une instance de discussion** qui traite de thèmes, de projets et de sujets précis. Présidée par le Maire, elle est animée par un élu référent, mais est **composée d'habitants volontaires** intéressés par un domaine particulier ou porteurs de nouvelles idées. Elle est **chargée de porter à la connaissance du conseil municipal des pistes d'évolution, des propositions.**

Par délibération en date du 9 octobre 2020, le conseil municipal a arrêté la liste suivante :

Christian BARLET, Jacques BOSSO, ROY André, Christine BEZARD, Patrick BERNARD, Jean-Louis RUFFIN, Jessica CACOYE, Pascale BLASER, Michel TROIANO, Christian DALIGAND, Jacqueline CUFFET, Patrick DESLANDES Monique DESLANDES, Lucienne JAMBON, Fanny LACROIX, Joël LATHUILLIERE, Philippe LEROY, Christine L'HERBETTE, Jean-Louis MAGNIER, Hélène MAZAUD, René NAMBOTTIN, Sylvie NAMBOTTIN, Jean-François POLLIN

Un deuxième appel à candidature aura lieu à l'automne 2023 pour le renouvellement des membres non

élus. Les candidats sortants sont rééligibles.

Composition des Commissions ouvertes

Les membres sont des élus municipaux et des habitants de Ceyzérieu membres de la commission citoyenne.

Le nombre maximal de membres pour chaque commission est égal au double du nombre d'élus municipaux dans cette commission.

Les membres non élus sont désignés pour une période de trois ans.



LES EMPLOYÉS DE LA MAIRIE

Présents depuis plusieurs années ou embauchés cette année, vous avez entendu leurs noms, vous les avez croisés... Mais connaissez-vous vraiment leurs missions au sein de la collectivité ?



Nelly JANIN

Secrétaire de mairie
depuis août 2018

« Mon métier va de la rédaction des actes administratifs et d'état civil au suivi des projets d'urbanisme des administrés, en passant par la préparation des conseils municipaux et bien sûr l'accueil du public. J'apprécie la diversité de mes missions, les nombreuses interactions que j'ai avec les élus, les administrés, les acteurs de la vie locale... "je ne vis jamais deux fois la même journée". Mon métier nécessite de la rigueur, de l'autonomie, une faculté d'adaptation, de la diplomatie et une capacité d'écoute, entre autres.



Chloé LYVET

Comptable - Ressources humaines
depuis octobre 2019

« Je suis en charge de la comptabilité de la commune. C'est un poste très riche qui inclut de nombreuses étapes : les mandats (factures fournisseurs), les titres (factures clients), les contrats de travail, les salaires des agents et le suivi de leurs carrières, les locations de salles, la saisie des budgets, les écritures comptables, etc.

La commune dispose d'un budget principal et de deux budgets annexes : Eau et assainissement, affaires scolaires et périscolaires.

Le budget CCAS a été dissout. La commune exerce directement les activités d'action sociale qu'elle comptabilise dans son budget principal.

J'assure également le suivi de la liste électorale et l'organisation des scrutins. »



Laëtitia DE CICCO

Agent d'accueil à l'agence postale
communale depuis novembre 2020

« Je suis à votre disposition du lundi au vendredi de 8h45 à 11h45. L'APC se distingue d'un bureau de poste notamment dans le domaine bancaire et réclamation.

Malgré son passage au service privé en 2006, la Poste reste un service public par sa présence sur l'ensemble du territoire, une ouverture des bureaux 6 jours sur 7 et le maintien de prestations de première nécessité diversifiées sur toutes les antennes : dépôt et retrait d'espèces, très bientôt une première offre de téléphonie et ceci en complément des offres d'envoi.

Vous trouverez surtout sur l'accueil de l'APC, la possibilité d'être conseillé sur la meilleure solution pour vous et de trouver une réponse à vos questions »



Romain LEGIAN
Agent technique polyvalent
depuis mars 2019

« Mes missions sont très variées et prennent place dans tous les aspects de la vie quotidienne du village. Je dois être capable d'agir dans tous les domaines d'interventions du service, ce qui inclut : les voiries (entretien et propreté des rues, le déneigement, le fauchage des bordures de routes, etc.), l'entretien et la surveillance des stations d'épuration, l'entretien des bâtiments (maintenance, etc.), l'entretien du matériel (vidanges, etc.), l'entretien et l'arrosage des fleurs, la propreté du village (vidage des corbeilles, nettoyage des six points d'apport volontaire - Trimax). J'assure également le portage des repas au domicile des personnes âgées de la commune. »

1- Vie municipale LES EMPLOYÉS



Elisabeth CHARVIN
ATSEM
Depuis août 2000



Najoua AKBOUCHE
ATSEM
Depuis septembre 2018



Isabelle CATTELIN
Agent technique
aux activités périscolaires
depuis septembre 2019

« Le matin, à l'accueil des enfants, nous aidons au déshabillage et au passage aux toilettes, ce que nous faisons aussi durant la journée... Après avoir échangé avec notre enseignante respectives, nous préparons le matériel et les supports pour les activités. Il nous arrive de faire des photocopies quand la préparation le nécessite. Nous accompagnons en EPS si les séances sont complexes sinon nous préparons dans les classes les ateliers du reste de la journée.

Nous aidons les élèves à enfiler leurs blouses, à se laver les mains, nous supervisons les ateliers d'un point de vue matériel, nos interventions se portent sur le respect des consignes et non sur l'apprentissage en lui-même. Nous nous appuyons sur l'enseignant pour les règles de vie et nous sommes amenées à gérer les conflits ou les difficultés de comportement.

Nous sommes placées sous une double autorité : celle du maire qui est notre employeur et celle de la directrice de l'école. C'est cette dernière qui détermine l'organisation de notre travail dans l'école. »

« Tous les soirs, lorsque les enfants ont quitté l'école, j'assure le ménage des 6 classes et des annexes (sanitaires, couloirs, etc.). En cette période d'épidémie, je donne beaucoup d'énergie à appliquer les mesures sanitaires pour assurer la sécurité des élèves et du corps enseignant.

J'interviens également en renfort, à la garderie et la cantine scolaire, pour aider au service des repas.

J'assure également l'entretien des bureaux de la mairie. »



Nathalie BARBIER
Agent d'animation, responsable des
activités périscolaires
depuis janvier 2011

« Titulaire du BAFA et BAFFD, je suis animatrice et responsable du pôle "périscolaire" qui comprend la garderie et le restaurant scolaire.

Ma mission vise à prendre en charge les enfants de 3 à 12 ans (écoles maternelle et élémentaire) en leur proposant des activités ludiques, artistiques, manuelles, éducatives et collectives sur les temps périscolaires. Pour cela, j'accueille les enfants à leur arrivée le matin lorsqu'ils sont déposés, puis pour la pause méridienne et je les récupère le soir, à la sortie des classes, en les « occupant » jusqu'à la venue des parents.

Les parents ont la possibilité de me joindre par téléphone ou par mail ou de me rencontrer pendant les heures d'ouvertures et le matin de 8h30 à 10h. »

« Je viens tout juste de rejoindre l'équipe d'animation et d'encadrement de la garderie et la cantine scolaire. Mon expérience acquise dans d'autres structures locales et mes diplômes dans l'animation, m'ont permis de m'intégrer très rapidement dans l'équipe. Dès 7 heures, j'accueille les enfants dont les parents travaillent loin ou très tôt. C'est un moment important car ils ont besoin d'attention... Le réveil est parfois difficile ! Le soir, je viens en aide à Isabelle pour le ménage de l'école. Je n'ai pas le temps de m'ennuyer car mes journées sont bien remplies ».

Pricilla
Agent d'animation,
Depuis janvier 2021



LE DÉPART D'ANAÏS, LUCIE ET FRANÇOIS

Deux agents ont vu leurs contrats se terminer avec l'impossibilité pour la collectivité de les renouveler ou de les pérenniser dans le temps.

Anaïs TRAINI est entrée dans la collectivité en 2017. Elle avait un contrat de 2 ans pour 3 heures hebdomadaire. Anaïs assurait l'entretien des salles de la Gavinière (ménage, état des lieux, remise des clés, etc.). Elle a assuré sa mission avec beaucoup de sérieux.

En raison de la situation sanitaire et de l'impossibilité de louer ou d'utiliser les salles, la municipalité a décidé de ne pas lancer de recrutement pour le moment.

Lucie ROCHE a été recrutée le 12 novembre 2018 pour assurer l'accueil à l'agence Postale Communale. Son contrat de 2 ans pour 21h hebdomadaire est arrivé à son terme le 21 novembre 2020. Lucie était passionnée par son travail et avait tissé d'excellents contacts avec les clients. La Mairie de Ceyzérieu est en contrat avec la Poste pour assurer ce service à la population et n'a malheureusement pas la possibilité d'ouvrir ce poste à un titulaire de la fonction public territoriale.

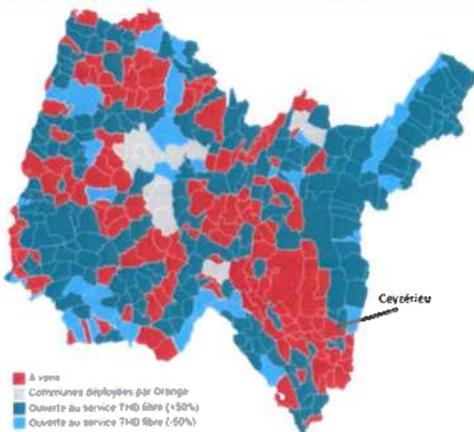
Lucie a été remplacée le 24 novembre 2020 par Laetitia DE CICCIO pour un contrat d'un an renouvelable, pour 21h hebdomadaire.



François GALEYRAND a quitté la collectivité le 31 décembre dernier pour se consacrer pleinement à son projet professionnel. François avait rejoint les services techniques de la commune le 7 octobre 2019. Il souhaite désormais s'installer comme vigneron. Vous pouvez déjà déguster son vin qu'il produit sous le nom « Le Domaine de Pacotille ».

Nous leur souhaitons bonne chance dans la poursuite de leurs activités professionnelles.

L'arrivée du haut débit : Premier semestre 2022



Lancé en 2009, par le Syndicat Intercommunal d'Énergie et d'É-communication de l'Ain (SIEA), le projet départemental de réseau en fibre optique vise à raccorder l'ensemble des foyers, entreprises et sites publics aininois. L'objectif est de desservir en très haut débit les 393 communes de l'Ain d'ici fin 2022.

Suite à l'arrêt des travaux au printemps dernier à cause de la Covid, et la reprise progressive des entreprises, le SIEA a engagé une négociation avec les titulaires du marché de conception / réalisation.

Concernant Ceyzérieu, le SIEA annonce désormais la date de fin des travaux à juillet 2022.

Le 18 décembre 2020, un protocole d'accord a été signé pour permettre à Free de proposer ses offres Fibre en tant qu'opérateur commercial aux foyers

de l'Ain desservis par le Réseau d'Initiative Publique Li@in.

Jean-Yves Dupas, 3^{ème} adjoint à la Mairie de Ceyzérieu est l'élu délégué qui siège au SIEA pour représenter la commune de Ceyzérieu lors des différentes réunions et assemblés générales.



Le déploiement fibre



2- Les commissions VOIRIE - EAU / ASSAINISSEMENT - SECURITE

L'éclairage public : Extinction des points lumineux

La lumière artificielle nocturne perturbe les rythmes biologiques de la nature. Les conséquences sur la santé de l'homme, la faune et la flore sont importantes.

Outre ces effets néfastes, l'éclairage nocturne est aussi une source de grande consommation énergétique, avec la pollution qui en découle. Dans le domaine de l'éclairage public, la France (66 millions d'habitants) utilise deux fois plus d'électricité que l'Allemagne (81 millions d'habitants).

Conscientes du problème, les collectivités locales, grandes ou petites, œuvrent pour lutter contre ce gaspillage énergétique.

La situation à Ceyzérieu

Notre commune est éclairée par **192 points lumineux** répartis sur l'ensemble du territoire. Un suivi des consommations et des coûts a été effectué par le SIEA (Syndicat intercommunal d'électricité et de communication de l'Ain) dont la commune de Ceyzérieu est adhérente. Ce diagnostic a répertorié tous les points lumineux de la commune. Il permet également le suivi des maintenances de l'éclairage public.

Pour 2019, l'éclairage public a représenté un coût de **11 712 €** pour une consommation de **68 589 kWh**. Notre objectif est de tendre vers une

réduction de moitié de la consommation tout en maîtrisant l'investissement nécessaire. Un des axes de réflexion a porté sur l'extinction de l'éclairage public une partie de la nuit.

En cohérence avec notre volonté de promouvoir une consommation énergétique raisonnée, compatible avec un développement durable et, en tenant compte du fait que la consommation par point lumineux dépend du temps d'éclairage et de la vétusté du matériel, nous proposons :

- Une diminution de l'intensité lumineuse vers des lampes de 70 W. Cette diminution sera effectuée au cours des maintenances curatives en fonction du matériel installé.

- Suppression à terme des ampoules type « fluorescentes » par des ampoules au Sodium Haute Pression pour un meilleur rendement (lumière orangée),



L'extinction de l'éclairage public (y compris l'église) sur l'ensemble de la commune de 23h à 5h.

L'installation de **21 horloges** a été nécessaire pour adapter l'heure d'allumage et d'extinction. 17 coffrets sont équipés de la « marche forcée » qui sera actionnée en cas de besoin. (Par exemple lors de nos fêtes de village qui nécessitent une période d'éclairage nocturne étendue).

Le coût d'installation des horloges astronomiques représente la somme de 6400 €. Cet investissement est financé par le SIEA pour 1409€ et 4991 € par la commune. Ce coût d'installation sera notamment compensé par les économies réalisées.

Avec cette mesure, le gain de consommation est de l'ordre de 40 % soit environ 3600 €/an.

Concernant la sécurité des biens et des personnes, aucune étude n'a pu démontrer un impact négatif de l'éclairage nocturne sur la délinquance, les cambriolages ou les accidents de la route. Il est avéré que les cambriolages sont majoritairement commis le jour et en semaine.

Pour la protection des personnes, les statistiques effectuées dans les agglomérations ayant opté pour une extinction la nuit, ont montré qu'il n'y a pas plus d'accidents et que leur gravité était moindre.

Service Départemental d'Incendie et de Secours SDIS



La contribution de la commune de Ceyzérieu au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS de l'Ain) s'élèvera pour 2021 à **14 777.13 €**. A l'échelle du département, l'ensemble des recettes des communes et EPCI représentent : **9 916 400.49 €**.

Par ailleurs, la commune a signé une convention relative à l'alignement de l'allocation de vétéranse versée aux anciens sapeurs pompiers volontaires. Cette allocation de vétéranse est fixée pour 2021 à **3.20 €/habitant**. La contribution de la commune de Ceyzérieu sera donc pour 2021 de **3 625.60 €**.



2- Les commissions VOIRIE - EAU / ASSAINISSEMENT - SECURITE

Travaux : Mise en séparatif des réseaux d'eaux usées et eaux pluviales

Les systèmes de traitement des eaux usées (stations d'épuration) ne sont pas conformes et la commune est contrainte de se mettre en conformité avec la réglementation. Ce travail passe par d'important travaux à réaliser sur les réseaux.

Suite à la révision du schéma directeur eau et assainissement en 2017 et aux attentes de l'Agence de l'eau, plusieurs phases de travaux doivent être engagées pour répondre aux préoccupations soulevées par le diagnostic des deux derniers schémas directeurs :

- Remplacer une partie de notre réseau vieillissant et dégradé,
- Entreprendre une démarche de mise en séparatif du réseau d'eaux usées afin de réduire l'apport d'eaux claires parasites dans la station d'épuration,
- Mise en conformité des stations d'épuration (phase n°2),

Des travaux (phase n°1) ont donc débuté en septembre 2020 pour une durée de 6 à 8 mois. Plusieurs procédés et techniques ont été retenus :

- Mettre en séparatif une partie du centre village en créant un nouveau réseau d'eaux usées, parallèle au réseau actuel, sur le secteur [rue des Ecoles depuis RD Belley- bas de la route d'Ardosset- rue du cercle- rue du Merdarot- rue Bourbouillon].
- Poser des collecteurs d'eaux pluviales pour prolonger le réseau descendant de la route d'Ardosset qui partirait de l'angle de la cantine scolaire, passerait derrière l'église (ce qui éviterait de toucher la place du village), puis rue de la Cure pour se jeter dans le Bourbouillon en aval sans surcharger le Bourbouillon au lavoir.
- Réhabiliter les collecteurs de la Grande Rue et la Rue de la Cure par le gainage continu qui est une technique de réhabilitation sans tranchée des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales. Par rapport à une réhabilitation dite "en tranchées" pour laquelle il est nécessaire de terrasser, de disposer d'engins lourds et d'occasionner une gêne à la circulation. Pour réaliser ce type de réhabilitation, une gaine souple est introduite dans le collecteur. Elle est plaquée ensuite



avec une pression d'air sur la paroi intérieure. Une fois la gaine disposée, des lampes UV sont acheminées à travers cette dernière. Elles vont opérer une polymérisation qui va conduire à durcir la gaine. Cela permettra de rendre sa solidité à l'ancien collecteur.

De plus, l'inclinaison des réseaux étant faible dans la grande Rue, la rugosité extrêmement faible que permet ce genre de procédé entraînera un écoulement optimal de l'eau et une étanchéité totale de la canalisation.

Après les différentes étapes (études, estimations, consultations, marché public, etc.) les lots ont été attribués à des entreprises locales :

- Lot n° 01 : DUMAS TP à Belley
- Lot n°02 : POL'EN à Ambérieu en Bugey

FINANCEMENT

Montant des travaux (phase n°1) =
1 009 767 € TTC

La réalisation de ces travaux était conditionnée par l'obtention des subventions =

551 954 €

- Agence de l'eau sans EP = **424 580 €**
(rebond biodiversité 2020-2021= 50%)
- Département 01 sans EP = **127 374 €**

Pour financer le reste à charge la commune devra recourir à :

- L'autofinancement = **302 800 €**
- L'emprunt (2 ans) = **168 000 €**

La commune récupérera en 2022 une partie de la TVA réglée soit 16,404 % (FCTVA).

Une piste provisoire pour désenclaver le hameau d'Aignoz...

Une piste provisoire a été mise en œuvre pour désenclaver le Hameau d'Aignoz pendant la durée des travaux de mise en séparatif des réseaux eaux usées (EU)/ eaux pluviales (EP), au niveau du croisement de la route d'Aignoz et de la route de Culoz.

Le Conseil Municipal, dans sa séance du 10 juillet 2020, a manifesté son intérêt d'acquérir cette parcelle en raison de la nécessité d'assurer le passage des canalisations publiques projeté sur cette parcelle, et de la nécessité de désenclaver le hameau d'Aignoz le temps des travaux.

2- Les commissions VOIRIE - EAU / ASSAINISSEMENT - SECURITE

Eau et assainissement : Travaux en régie

Depuis quelques années, la surveillance et les travaux sur les réseaux d'eau et d'assainissement sont confiés à la société SODEVAL.

Dans le but de réaliser des économies, de rentabiliser le matériel communal et de valoriser le travail des agents municipaux, l'équipe municipale leur a confié le remplacement des 15 vannes d'eau lors des travaux de voirie (réfection de chaussée), le raccordement au réseau communal de nouvelles habitations, la réparation de la canalisation d'eau, sectionnée le long du Séran. Les agents ont pu bénéficier de l'aide technique et des conseils de la société SODEVAL. Un partenariat "Privé / Public" au service des abonnés !



Routes : Travaux de voirie réalisés en 2020

Trois secteurs ont fait l'objet d'une réfection globale de la chaussée. Les travaux ont été confiés, par la communauté de communes Bugey-sud, aux sociétés Eiffage et Colas.

Préalablement, nos employés communaux ont effectué le remplacement préventif de toutes les vannes d'eau sur les tronçons des rues concernés.

Les travaux ont consisté à décaisser la chaussée, à ajouter des grilles

d'écoulement, à réaliser des caniveaux sur les bords et à poser de l'enrobé.

Ceyzérieu - Rue du champ de foire :

- o Longueur : 240 mètres
- o Revêtement en enrobé
- o Montant TTC : 28 000 €

Chavoley - Rue de Crépier (village) :

- o Longueur : 180 mètres
- o Revêtement en enrobé
- o Montant TTC : 48 000 €

Chavoley - rue de Crépier en direction de la route de Belley :

- o Longueur : 950 mètres
- o Revêtement en enrobé. (Prévu initialement en bicouche mais finalement réalisé en enrobé).
- o Montant TTC : 35 000 €

Ardosset : Rue du Cri :

- o Longueur : 160 mètres
- o Revêtement en enrobé
- o Montant TTC : 30 000 €



www.géoportail-urbanisme.gouv.fr : une application utile pour tous

Cette application est consultable et vous renseigne sur le PLU (Plan Local d'Urbanisme). <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>

Le Géoportail de l'urbanisme permet à chacun de :

- Localiser son terrain ;
- Faire apparaître et interroger le zonage et les prescriptions d'urbanisme qui s'y appliquent ;
- Consulter directement en ligne tout ou partie des documents d'urbanisme (données géographiques et règlements de la commune) ;
- Connaître les servitudes d'utilité publique affectant

l'utilisation de son terrain ;

- Télécharger les données géographiques (zonages) et littérales (règlement au format .pdf) ;
- Afficher en superposition des couches d'information (sélection des prescriptions, fond cadastral, photo aérienne, etc.) ;
- Créer et diffuser sa propre carte (prescriptions à représenter, outils de dessin).

Il permet également aux professionnels de réaliser diverses études à partir des données fiables qui y sont présentes.

Poursuite de la révision du PLU

Par délibération en date du 4 janvier 2019, le Conseil Municipal a lancé une procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.). Cette révision est nécessaire en raison de l'obligation de mise en compatibilité du PLU communal avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du Bugéy, approuvé en 2017. De plus, le PLU, datant de 2005, nécessite d'être actualisé afin de mieux répondre aux besoins d'aménagement durable de l'espace, de mixité sociale et de qualité urbaine et paysagère des projets.

La commune a la volonté de poursuivre la démarche d'élaboration du document d'urbanisme dans la continuité du travail réalisé au cours du mandat précédent. Ainsi, sur la base du

diagnostic et des enjeux établis par la précédente équipe municipale, un premier Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) a été établi.

Le PADD est le document central du PLU. Il permet de définir une stratégie cohérente pour répondre à la diversité et à la complexité des enjeux identifiés à l'issue du diagnostic, notamment sur le maintien d'une dynamique résidentielle, la qualité des projets futurs, la protection et la réhabilitation du bâti ancien, la mise en adéquation du projet avec le programme d'amélioration de l'assainissement, une cohabitation harmonieuse entre les usages de l'espace (agriculture, habitat, loisirs...). L'enjeu est également que

les constructions neuves aient le moindre impact sur les espaces agricoles et naturels, notamment en privilégiant le développement urbain dans la continuité du centre village.

La présentation du diagnostic et du PADD a eu lieu le **16 octobre 2020** à la salle des fêtes. De nombreux habitants, propriétaires et usagers étaient présents.

Les orientations du PADD seront très prochainement débattues en conseil municipal.

Cette révision ouvre une période importante pour l'avenir de notre commune et de ses habitants, propriétaires ou usagers. C'est pour cette raison que l'information et la concertation seront constantes.



Urbanisme : L'assistance au droit du sol pour aider les communes

Face au désengagement de l'Etat par la suppression de la DDE, les Communautés de Communes ont créé des services d'assistance au droit du sol - ADS. La commune de Ceyzérieu est adhérente à l'ADS de la CCBugéy-Sud. Ce service assure l'instruction réglementaire des demandes d'autorisations d'urbanisme. Le service urbanisme communautaire assure également des prestations de conseil auprès des particuliers, professionnels et élus. Il coordonne également les différents acteurs autour d'un projet d'aménagement ou de construction.

La mairie de Ceyzérieu reste votre premier contact concernant les renseignements et la réception des demandes. En 2020, la commune a enregistré :

- **24 Déclarations préalables**
- **14 Permis de construire**
- **55 Certificats d'urbanisme**

Cette assistance, qui est financée par les communes, représente un budget important pour Ceyzérieu. En 2020, la commune a versé la somme de 8467 € pour traiter les 89 dossiers. **Soit : 91 € / dossier.**

Les clôtures sont désormais soumises à une déclaration préalable

Le Conseil Municipal, dans sa séance du 9 octobre 2020, a décidé de soumettre les clôtures à déclaration, en application de l'article R421-12 du code de l'urbanisme.

Il est précisé qu'au sens de l'urbanisme, sont considérés comme des clôtures les murs, murets, treillis, pieux, palissades, grilles, barbelés, grillages, portes de clôture, destinés à fermer un passage ou un espace. En revanche, une haie vive n'est pas considérée comme une clôture.

Instaurer la déclaration de clôture permettra au Maire de faire opposition à son édification lorsque celle-ci ne respecte pas les prescriptions des documents du Plan Local d'Urbanisme ou si elle est incompréhensible avec une servitude d'utilité publique, de manière à éviter la multiplication de projets non-conformes et le développement éventuel de contentieux.

Les pétitionnaires devront remplir le formulaire **Cerfa n°13404*7**

The image shows the Cerfa n°13404*7 form, which is used for submitting a 'Déclaration préalable' (Declaration Prior) for construction, work, installation, and commitments not subject to permit, including non-urban planning commitments. The form includes fields for the applicant's name, address, and contact information, as well as sections for describing the project and providing supporting documents.

Du côté du cimetière...

La commune de Ceyzérieu s'est engagée volontairement, depuis quelques années, dans une démarche "**Objectif zéro pesticide**" dans les espaces publics et pour la gestion de la voirie. De nouvelles méthodes de travail ont été mises en place pour remplacer les pesticides comme le désherbage mécanique, thermique ou manuel, etc.

Depuis janvier 2017, la « loi Labbé » interdit l'usage des produits phytosanitaires dans les espaces publics (espaces verts, promenades, voiries accessibles au public). **Ainsi, le cimetière est géré sans pesticide.**

Un cimetière entretenu sans pesticide :

- Pour préserver l'environnement
- Pour embellir ce lieu de mémoire
- Pour préserver votre santé
- Pour redonner sa place à la biodiversité
- Pour respecter la réglementation

La végétation qui pousse naturellement est le signe d'une gestion responsable et durable du cimetière dans le respect des défunts.

Vous pouvez, vous aussi, contribuer au respect et à l'embellissement des cimetières en entretenant votre

concession et ses abords avec des méthodes naturelles : arrachage manuel des plantes indésirables.

A cette occasion, la commune remercie le petit groupe de bénévoles qui s'est mobilisé en septembre dernier pour désherber manuellement les entre-tombes et allées.

Grace à la loi engagement et proximité, les élus sont invités à suivre des formations. C'est ce que fait Michèle Chaboissier et deux habitants bénévoles : Michel TROIANO et Patrick DESLANDES qui suivent des formations sur la gestion du cimetière.



Antenne relais

Il nous est difficile d'obtenir, auprès d'Orange, des informations concernant la mise en service du relais pour la couverture mobile de notre commune. Après avoir sollicité l'appui du Sénateur Patrick CHAIZE, ce dernier a obtenu par son Interlocuteur Orange, qu'il serait mis en service à la mi-février, la problématique du raccordement étant résolue. Les quatre opérateurs (Orange - SFR - Free et Bouygues) doivent en principe ouvrir leur service en même temps.

2- Les commissions Information - Communication - Histoire et traditions

Le Petit Ceyzériolan : Un nouveau bulletin municipal

Un bulletin municipal est l'unique support de communication qui va à la rencontre des administrés, directement chez eux. Chaque équipe propose son bulletin municipal, voici celui qui accompagnera ce mandat.

La ligne éditoriale :

Sur le fond, le lecteur retrouvera certaines catégories d'articles communs, comme les travaux, les informations municipales, ...



Parallèlement de nouveaux reportages vont voir le jour : les actualités des commissions, une partie histoire et patrimoine, ...

Ce bulletin municipal se veut participatif.

On passe au numérique :

Depuis le début, notre équipe essaie de réduire sa consommation de papier, qui représentent un poste de dépense non négligeable pour la collectivité, en réduisant ainsi l'impact environnemental.

Si vous souhaitez participer à cette démarche et recevoir le bulletin municipal et les autres informations de façon dématérialisée, rien de plus simple. Envoyez vos coordonnées (nom, prénom, adresse postale et adresse email) à mairie@ceyzerieu.fr, avec en objet « Bulletin municipal ». Dans les prochains mois, nous mettrons à disposition un autocollant à apposer sur votre boîte aux lettres afin de signaler cette démarche.

Campagne Facebook : #offrez ce qu'il y a de mieux offrez du Ceyzériou

L'équipe municipale s'était engagée à soutenir les commerçants et artisans du village. En cette période difficile liée à la pandémie, la commission «Communication, informations et traditions» a décidé de mettre en avant les acteurs économiques du village.

Un logo a été créé afin de promulguer l'image et le savoir de nos commerçants et artisans. Nous tenons à remercier Jessica Cacoye, membre de la commission citoyenne, pour sa grande aide dans la réalisation de ces visuels et sa réactivité par rapport à nos demandes. La page Facebook de la mairie de Ceyzériou compte 922 abonnés depuis sa création en mai 2020.

Mairie de Ceyzériou
Publié par Pierre Brochar le 20 décembre 2020

#offrezcequilyademieuxoffrezduceyzerieu
[Soutenons nos commerçants et Artisans en mode Covid-19]

BOULANGERIE JOURNET
La boulangerie Journet à Ceyzériou est une institution ! Fondée en 1937 par Maurice Journet... Afficher la suite

5 753 Personnes touchées 1 402 Interactions

Booster la publication

42 commentaires 85 partages

Mairie de Ceyzériou est à Ceyzériou
Publié par Myriam Kallu le 16 décembre 2020

#offrezcequilyademieuxoffrezduceyzerieu
[Soutenons nos commerçants et Artisans en mode Covid-19]

La Ferme du Marais à Aignas avec Christelle, Bruno et Anthony Magnin.

Te... Afficher la suite

6 228 Personnes touchées 384 Interactions

Booster la publication

Vous et 54 autres personnes 9 commentaires 85 partages

